

Le rôle des institutions dans les travaux de recherches : des fournisseurs de données, des figurants ou des partenaires?

Autor(en): **Jungo, Patricia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **11 (2019)**

Heft 4: **Recherche & pratique : comment transférer le savoir dans la réalité du terrain**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-885952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rôle des institutions dans les travaux de recherche

Des fournisseurs de données, des figurants ou des partenaires?

Les institutions doivent revendiquer un rôle plus fort et une visibilité plus grande dans les travaux de recherche. L'expérience montre qu'une intégration précoce et équitable conduit à un transfert réussi du savoir dans la pratique quotidienne.

Patricia Jungo*

Ayant pour mandat d'accompagner, d'assister, de soigner les personnes et de leur permettre d'occuper toute leur place dans la société, tout en bénéficiant d'une qualité de vie optimale et durable, la majorité des institutions s'inscrivent, dans le meilleur des cas, dans un rôle secondaire en ce qui concerne la recherche. La place centrale est occupée par l'humain, dans l'instant présent, avec ses travers, ses défauts et ses qualités.

Bien entendu, un établissement s'inscrit dans un cadre donné et doit être dirigé dans les règles, y compris son personnel avec un haut niveau de compétences sociales. Ce qui laisse peu de ressources disponibles pour des projets concrets ou un travail de suivi.

Afin que les institutions pour personnes ayant besoin de soutien puissent assurer leur mission au mieux et continuer à se développer, certaines conditions nécessaires s'appliquent en plus du travail quotidien consistant à gérer avec succès clients, entreprise et personnel, en particulier le fait de se former en continu et

d'améliorer ses connaissances sur certaines thématiques spécifiques. C'est précisément là que se trouve le lien entre les acteurs de terrain et la recherche, et c'est aussi précisément la raison pour laquelle les institutions devraient assumer leur rôle dans les travaux de recherche de manière bien plus exigeante et résolue. Car ce n'est qu'en prenant vraiment en compte l'expérience, mais aussi en analysant les données collectées de manière professionnelle et ciblée, que la pratique et la recherche peuvent avancer. La pratique dispose de beaucoup d'expérience et de connaissances: savoir notamment quelles sont les initiatives les plus efficaces en matière de soutien, et quelles sont les sensibilités et les conditions prévalant concrètement dans l'environnement de travail. Ce savoir est indispensable pour obtenir des résultats pertinents et assurer une mise en œuvre adéquate sur le terrain. La pratique peut, à son tour, profiter des approches et des démarches scientifiques et systématiques, surtout s'il s'agit d'en transférer les enseignements à plus grande échelle.

La pratique dispose de l'expérience et des connaissances pour tenir compte des sensibilités.

Forte pression sur les institutions

À l'heure actuelle, le besoin croissant de données pour la recherche (enquêtes, projets à divers niveaux, études, etc.) exerce une pression de plus en plus forte sur nombre d'institutions. C'est peut-être dû au fait que les hautes écoles imposent systématiquement les

études de terrain pour valider leurs qualifications, quel qu'en soit le niveau (diplôme, bachelor, master, CAS, etc.), ou alors à la pression constante qu'elles subissent elles-mêmes pour obtenir un financement tiers, en lançant le plus de projets possible, voire même au fait que certaines thématiques sont particulièrement populaires à un moment donné et attirent donc davantage de fonds destinés à la recherche. Cela ne manque pas de produire des effets secondaires indésirables sur le ter-

*Patricia Jungo coordonne la coopération en matière de recherche auprès de la direction de Curaviva Suisse.



La collaboration entre les scientifiques et les acteurs du terrain favorise le transfert dans le quotidien, la mise en réseau et les échanges d'informations

Photo: Adobe

rain, inondant sans aucune concertation les institutions d'un flot d'enquêtes et de projets dont seule une petite partie a été préparée, planifiée et coordonnée avec d'autres acteurs, en tenant sérieusement compte de l'état des connaissances actuelles. Ce qui débouche malheureusement de plus en plus souvent sur de la frustration et des réactions de rejet en lieu et place d'une collaboration constructive de part et d'autre.

Une solution possible serait de réserver un rôle renforcé et plus visible aux partenaires de terrain impliqués dans des travaux de recherche. Ceux d'entre eux qui viennent d'institutions sociales sans but lucratif devraient de surcroît se voir proposer une participation financière prise sur le budget de recherche. Ce qui aurait pour avantage supplémentaire d'éviter que les travaux de recherche ne s'interrompent avant de prendre en compte la pratique quotidienne. Les coûts souvent sous-estimés du transfert des résultats et de la mise en œuvre des enseignements sur le terrain devraient être financés en premier lieu par les budgets de recherche, mais de nouvelles incitations financières seraient également nécessaires pour les chercheurs. Il faudrait, notamment pour les projets à orientation pratique, que le prestige scientifique attaché à une implémentation réussie soit plus important et puisse être intégré par les chercheurs pour obtenir des financements externes.

Des mesures simples pour valoriser les résultats

Ces mesures relativement simples permettraient d'éviter que des résultats de recherche importants ne se limitent à des recommandations en fin de séance d'information destinée aux seules parties prenantes au projet. Ce faisant, les acteurs de

terrain n'ont pas vraiment l'occasion de prendre connaissance des résultats, et donc de les concrétiser rapidement. À noter également que le fait d'inscrire spécifiquement l'objectif de transfert dans la communication sur le travail de recherche – ce qui est d'ailleurs prévu et financé dans les programmes de recherche fédéraux – n'est souvent pas suffisant pour dépasser ce seuil. Il y a un vide entre la fin de la recherche et le début de la pratique que seule une réflexion des deux côtés permettra, très concrètement, de combler.

Curaviva Suisse est elle aussi sollicitée en tant que partenaire de terrain et lance en partie ses propres projets via des financements tiers. L'expérience a montré que le fait d'inclure la pratique d'une manière aussi précoce et égale que possible dans la mise sur pied de projets permet une meilleure coordination et une plus grande visibilité, tout en assurant le succès de sa concrétisation sur le terrain. Cela permet également d'en renforcer les bénéfices et l'utilité au niveau national, grâce à une meilleure mise en réseau, un meilleur échange d'informations et, in fine, une plus grande transparence en ce qui concerne l'état des connaissances sur un problème ou une thématique donnée.

Sept critères pour évaluer les questions de recherche

Pour renforcer le rôle de la pratique de terrain dans les travaux de recherches, Curaviva Suisse a établi une liste de sept points à vérifier avant de s'engager dans un travail de collaboration:

- **Pertinence et degré d'innovation:** l'objet de la recherche correspond à vos priorités ou à l'un des thèmes prioritaires figurant sous la rubrique Recherche et pratique de Curaviva Suisse.

De la difficulté d'appréhender rapidement un sujet

Vous arrive-t-il parfois de vous demander comment trouver en un temps raisonnable une vue d'ensemble sur un sujet donné? Quel est l'état actuel des connaissances, où trouver les dernières découvertes? Qui connaît déjà une application? Vous pouvez bloquer une demi-journée pour passer internet au peigne fin à l'aide de mots-clés ou, de manière plus systématique, consulter les banques de données (lorsqu'elles existent) de l'ensemble des douze hautes écoles universitaires, des huit hautes écoles spécialisées et des dix-sept hautes écoles pédagogiques, du système P3 du Fonds national suisse et d'Aramis, la banque de données de recherche de la Confédération, avant de fouiller les plateformes thématiques nationales, en complétant éventuellement le tout par une recherche dans Swissbib, la métarecherche de la Cartographie des bibliothèques suisses. Votre motivation première – faire le point de la situation – va peu à peu se transformer en vœux pieux mais utopique, et vous finirez vraisemblablement, deux heures plus tard, par appeler à l'aide quelques collègues particulièrement novateurs pour savoir où ils en sont.

Vous n'êtes pas seuls: ce problème concerne tous les acteurs de l'univers si interdisciplinaire de l'accompagnement et des

soins aux personnes qui ont besoin de soutien. De manière générale, les activités de chaque acteur concerné, que ce soit dans la recherche ou dans la pratique, manquent de transparence. S'y ajoute le fait que les résultats ne sont pas systématiquement publiés et donc pas visibles, que les informations partagées le sont de manière dispersée et sans coordination, et que l'implantation sur le terrain se fait souvent de manière très locale. L'argument habituel? Les coûts. Partager et coordonner des informations coûte de l'argent et du temps, que ce soit pour créer ou pour maintenir une plateforme d'information. Quel serait l'avantage de rendre accessibles au moins les résultats scientifiques ayant été financés par l'argent public? Les auteurs seraient tenus d'inscrire leurs travaux: il existe des modèles utilisables dans les banques de données citées plus haut. L'inscription d'un projet en cours ne prend pas plus de quelques minutes. L'intérêt? Ne pas abandonner par frustration après deux heures de recherches infructueuses mais disposer en moitié moins de temps d'un aperçu complet de l'état de la recherche, en ne consultant que quelques banques de données, coordonnées au niveau national. Le tout sous l'égide de Swissuniversities en tant qu'association faitière des hautes écoles suisses.

- **Rôle des partenaires de terrain et forme de la collaboration:** la pertinence, les données, les accès, les ressources, le transfert et la mise en œuvre des objets de la recherche sont examinés en collaboration avec le partenaire de terrain.
- **Qualité scientifique et organisation de projet:** le projet tient compte de la qualité scientifique et de méthodes reconnues.
- **Globalité des approches:** le projet de recherche tient compte (lorsque c'est possible) des approches d'accompagnement et de prise en charge interdisciplinaires, intégrées et interprofessionnelles.
- **Transfert de connaissances et mise en œuvre:** le transfert de connaissances et la forme de la mise en œuvre des résultats attendus dans la pratique sont clairement définis en début de projet et pris en compte dans le travail de recherche.
- **Accès aux données:** l'accès aux données requises est clarifié et

réglementé. Si des données doivent être préparées par le partenaire de terrain ou si d'autres données sont collectées, ces prestations doivent être consignées dans le budget du projet.

- **Droit d'utilisation:** le droit d'utilisation des résultats et des données est réglementé dans une lettre d'intention. Idéalement, le libre accès aux résultats et aux données (le cas échéant) est garanti.

Cette check-list permet aux acteurs de terrain de mieux cerner le travail de recherche et de déterminer si l'investissement en temps est justifié et l'utilité démontrée. Qu'il s'agisse d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. ●

Texte traduit de l'allemand

Annonce

